

Extrait du Registre des Délibérations
Séance du 13 DECEMBRE 2018
Nombre des Membres en exercice : 78

OBJET : 2018-06-42- FINANCES (7.1) – DECISION MODIFICATIVE N°1 DU BUDGET ANNEXE MOBILITE

DATE DE CONVOCATION : 06 DECEMBRE 2018

DATE DE L’AFFICHAGE : 21 DECEMBRE 2018 de l’extrait de Délibération

Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s’est réuni ce jour, dans la grande salle de réunion au 1^{er} étage du Bâtiment 200, site Kléber, à TOUL (54200), sous la présidence de Monsieur Fabrice CHARTREUX, Président.

<u>Étaient présents :</u>	André FONTAINE, Nathalie BECHEREAU (ayant la suppléance de Y. TARDY), Jean-Louis CLAUDON, Gérald LIOUVILLE, Jean-Luc LELIEVRE, Claude MANET, Jean-Luc STAROSSE, Emmanuel PAYEUR, Bernard FABING (ayant la procuration de P. FLABAT), Fabrice CHARTREUX, Laurent GUYOT (départ à compter de la 2018-06-41), Francis SIEDLECKY, Roger SILLAIRE (ayant la procuration de Y. AGRIMONTI), Christophe MAURY, Isabelle GUILLAUME (ayant la procuration de L. LALEVEE de la 2018.06.01 à la 2018.06.20), Patrice KNAPEK, Bernard DOMANIAK, André MAGNIER, Michèle PILOT, Philippe MONALDESCHI, Isabelle GASPARD, Bruno BECK, Bernard DROUIN, Raphaël ARNOULD (ayant la procuration de C. LALANCE), Gérard BOULANGER, Christine THERMINOT, Damien BRASSEUR, Michel NOISSETTE, Régis MATHIEU, Roger JOUBERT, Clément VERDELET, Thomas MIGOT, Chantal PIERSON, Patrick THIERY, Bernard DEPAILLAT (ayant la procuration de G. ERZEN), Philippe HENNEBERT, François MANSION, Jean-François MATTE, Kristell JUVEN, Geneviève BRINGUIER (ayant la suppléance de X. RICHARD), Alde HARMAND (ayant la procuration de G. HOWALD), Lydie LEPIOUFF (ayant la procuration de M. GHAZZALE), Jorge BOCANEGRA, Christine ASSFELD LAMAZE, Olivier HEYOB (ayant la procuration de C. BRETENOUX), Lucette LALEVEE (présente à compter de la 2018.06.21), Alain BOURGEOIS, Catherine GAY (présente à compter de la 2018.06.07), Mustapha ADRAYNI (ayant la procuration de F. DE SANTIS), Claudine CAMUS, Guy SCHILLING, Fatima EZAROIL, Pascal MATTEUDI, Thierry BAUER (ayant la procuration de E. MANGEOT), Marie-Jeanne CHRETIEN, Christian CHARTON (ayant la suppléance d’A. COCUSSE), Denis PICARD, Christelle AMMARI, Jean-Marie HORNUT, Jean Pierre COUTEAU.
<u>Étaient excusés :</u>	Thierry COLLET, Yolande AGRIMONTI, Corinne LALANCE, Frédérique SAUVAT, Patrick FLABAT, Gérald ERZEN, Xavier RICHARD, Catherine BRETENOUX, Fabrice DE SANTIS, Gérard HOWALD, Malika GHAZZALE, Etienne MANGEOT, Alain COCUSSE.
<u>Avis de procuration :</u>	Du début à la 2018.06.20 : 10 avis de procuration. A compter de la 2018.06.21 : 9 avis de procuration.
<u>Avis de suppléance :</u>	Du début à la fin : 3 avis de suppléance.
<u>Secrétaire de séance :</u>	Guy SCHILLING
<u>Nombre de présents :</u>	Du début à la 2018.06.06 : <u>58 présents</u> . De la 2018.06.07 à la 2018.06.20 : <u>59 présents</u> . De la 2018.06.21 à la 2018.06.40 : <u>60 présents</u> . De la 2018.06.41 à la fin : <u>59 présents</u> .
<u>Nombre de votants :</u>	Du début à la 2018.06.06 : <u>68 votants</u> . De la 2018.06.07 à la 2018.06.40 : <u>69 votants</u> . De la 2018.06.41 à la fin : <u>68 votants</u>

La décision modificative est destinée à divers ajustements et régularisations indispensables au bon fonctionnement du service et intègre :

- Suite à l'adoption du compte administratif 2018 du Syndicat de Transport de l'Agglomération Toulouise (STAT) relatif à la période antérieure au transfert de compétence (du 1^{er} janvier 2018 au 31 mars 2018), il convient de reprendre les résultats arrêtés, à savoir :
 - Excédent de fonctionnement reporté (002) : **152 719,45 €** [+78 487,37 €]
 - Solde positif d'exécution de la section d'investissement reporté (001) : **194 143,56 €** [+0,00 €]
- Le règlement du mois de mars du prestataire de transport n'a pas fait l'objet d'un rattachement au compte administratif 2018 du STAT, ce qui a eu pour effet d'augmenter le résultat de fonctionnement constaté. Corrélativement, il est nécessaire d'abonder les crédits ouverts au chapitre 011 d'un montant de 40 000 €.
- De même, la compensation versée par la Région Grand Est n'a pas fait l'objet d'un rattachement : les crédits ouverts au chapitre 74 peuvent être abondés de 26 881,52 €.
- Le versement des compensations versées par l'URSSAF au titre du relèvement national d'assujettissement au versement transport représente 11 000 € qui n'ont pas été prévus au budget primitif 2018 (chapitre 75).
- Le service de la mobilité a bénéficié par ailleurs de produits exceptionnels (avoirs et pénalités) qui peuvent être intégrés au budget à hauteur de 5 000 € (chapitre 77).
- Une subvention d'équipement pour un bien totalement amorti figurait depuis plus de 10 ans dans les comptes du STAT sans reprise au résultat de fonctionnement : il est proposé de reprendre en totalité en une fois sur l'exercice 2018 cette subvention d'équipement et de prévoir les crédits en conséquence : +31 886,52 € (chapitres 040 et 042).
- Le virement de section à section peut être augmenté en conséquence de 113 255,41 € (chapitres 023 et 021).
- Un montant de 81 368,89 € est inscrit au chapitre 23 en prévision des aménagements à opérer au titre de la future délégation de service public.

Chap.	Art.	SECTION DE FONCTIONNEMENT	Budget primitif 2018	Proposition de DM n°1	Budget 2018 rectifié après DM
002		Résultat de fonctionnement reporté	74 232,08	+78 487,37	152 719,45
	002	Résultat de fonctionnement reporté	74 232,08	+78 487,37	152 719,45
013		Atténuation de charges	50,00		50,00
70		Produits du domaine et ventes diverses	100 000,00		100 000,00
73		Impôts et taxes	763 650,00		763 650,00
74		Dotations et participations	53 763,03	+26 881,52	80 644,55
	7472	Subvention régionale	53 763,03	+26 881,52	80 644,55
75		Autres produits de gestion courante	50,00	+11 000,00	11 050,00
	753	Compensation VT	50,00	+11 000,00	11 050,00
77		Produits exceptionnels	0,00	+5 000,00	5 000,00
	7711	Dédits et pénalités reçues	0,00	+3 000,00	3 000,00
	7718	Produits exceptionnels sur op. de gestion	0,00	+2 000,00	2 000,00
		RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	991 745,11	+121 368,89	1 113 114,00
		Recettes réelles hors résultat antérieur reporté	917 513,03	+42 881,52	960 394,55
042		Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	+31 886,52	31 886,52
	777	Quote-part des subv. d'inv. virée au résultat	0,00	+31 886,52	31 886,52
		RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	0,00	+31 886,52	31 886,52
TOTAL		RECETTES DE FONCTIONNEMENT	991 745,11	+153 255,41	1 145 000,52

Chap.	Art.	SECTION DE FONCTIONNEMENT	Budget primitif 2018	Proposition de DM n°1	Budget 2018 rectifié après DM
011		Charges à caractère général	860 245,11	+40 000,00	900 245,11
	617	<i>Etudes et recherche</i>	0,00	+40 000,00	40 000,00
012		Charges de personnel	100 000,00		100 000,00
014		Atténuation de produits	2 500,00		2 500,00
022		Dépenses imprévues	5 000,00		5 000,00
65		Autres charges de gestion courantes	500,00		500,00
		DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	968 245,11	+40 000,00	1 008 245,11
023		Virement à la section d'investissement	0,00	+113 255,41	113 255,41
	023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	0,00	+113 255,41	113 255,41
042		Opération d'ordre de transfert entre sections	23 500,00		23 500,00
		DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	23 500,00	+113 255,41	136 755,41
TOTAL		DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	991 745,11	+153 255,41	1 145 000,52

Chap.	Art.	SECTION D'INVESTISSEMENT	Budget primitif 2018	Proposition de DM n°1	Budget 2018 rectifié après DM
001		Solde d'exécution reporté	194 143,56		194 143,56
		RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	194 143,56	0,00	194 143,56
		<i>Recettes réelles hors résultat antérieur reporté</i>	0,00	0,00	0,00
021		Virement de la section de fonctionnement	0,00	+113 255,41	113 255,41
	021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	0,00	+113 255,41	113 255,41
040		Opération d'ordre de transfert entre sections	23 500,00		23 500,00
		RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	23 500,00	+113 255,41	136 755,41
TOTAL		RECETTES D'INVESTISSEMENT	217 643,56	+113 255,41	330 898,97

Chap.	Art.	SECTION D'INVESTISSEMENT	Budget primitif 2018	Proposition de DM n°1	Budget 2018 rectifié après DM
020		Dépenses imprévues	5 900,00		5 900,00
20		Immobilisations incorporelles	111 924,44		111 924,44
21		Immobilisations corporelles	23 500,00		23 500,00
23		Immobilisations corporelles en cours	76 319,12	+81 368,89	157 688,01
	2315	<i>Installations</i>	76 319,12	+81 368,89	157 688,01
		DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	217 643,56	+81 368,89	299 012,45
040		Opération d'ordre de transfert entre sections	0,00	+31 886,52	31 886,52
	1394	<i>Subv. inscrites au compte de résultat</i>	0,00	+31 886,52	31 886,52
		DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	0,00	+31 886,52	31 886,52
TOTAL		DEPENSES D'INVESTISSEMENT	217 643,56	+113 255,41	330 898,97

Les balances du budget sont modifiées comme suit :

BUDGET ANNEXE MOBILITE
BALANCE GENERALE :

en €	Dépenses	Recettes
Investissement	330 898,97	330 898,97
Fonctionnement	1 145 000,52	1 145 000,52
TOTAL	1 475 899,49	1 475 899,49

Total des opérations réelles/mixtes et d'ordre :

en €	Dépenses		Recettes	
	Réelles et mixtes	Ordre	Réelles et mixtes	Ordre
Investissement	299 012,45	31 886,52	194 143,56	136 755,41
Fonctionnement	1 008 245,11	136 755,41	1 113 114,00	31 886,52
TOTAL	1 307 257,56	168 641,93	1 307 257,56	168 641,93

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide :

- d'Autoriser le Président à modifier les inscriptions budgétaires relatives à la décision modificative n°1 du budget annexe mobilité comme citées ci- avant.

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an avant-dits.

Le Président,
Fabrice CHARTREUX

REÇU EN PREFECTURE

le 17/12/2018

Application agréée E-legalite.com

70_DE-054-200070563-20181213-2018_06_42-